



04 NOV 2025

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation de la troisième enquête nationale semestrielle sur l'emploi (ENES 3) au Burkina Faso, le Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSDD) porte à la connaissance du public burkinabè de l'organisation d'un recrutement de soixante-un (61) agents enquêteurs répartis comme suit :

- ❖ Vingt-un (21) agents enquêteurs de terrain ;
- ❖ Quarante (40) agents enquêteurs au bureau pour le call center.

1. Conditions de candidature pour les enquêteurs

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être âgé d'au moins dix-huit (18) ans au moins et de 47 ans au plus au 31 décembre 2025 ;
- être titulaire du diplôme du Baccalauréat ;
- être de bonne moralité ;
- parler couramment au moins une langue nationale ;
- parler couramment le français ;
- être apte à effectuer des déplacements à moto sur de longues distances ;
- être disponible durant toute la période de l'enquête (novembre à décembre 2025).

2. Inscription sur la plateforme de recrutement

Les personnes intéressées par ce recrutement sont invitées à s'inscrire en ligne sur la plateforme de recrutement de l'INSDD <https://emploi.insd.bf>

Les candidats ont 48 heures à compter du mercredi 05 novembre 2025 à 09h00 pour s'inscrire.

Les inscriptions prendront fin le vendredi 07 novembre 2025 à 08h59mn.

N.B : aucun dossier physique de candidature ne sera accepté à cette étape.

3. Procédure de sélection

La sélection des candidats se déroulera en trois (03) phases :

- Phase 1: Présélection des candidats inscrits en ligne :

Cette présélection consiste à retenir les soixante (60) meilleurs candidats inscrits pour l'option terrain et les quatre-vingt (80) meilleurs candidats inscrits pour l'option call center. Elle se fera sur la base des informations que les candidats auront fournies en ligne.

• **Phase 2 : sélection sur dossier**

Les candidats retenus à l'issue de la présélection de la phase 1 devront fournir à l'INSD dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de publication des résultats de ladite phase, un dossier physique composé de :

- une photocopie non légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport;
- une copie non légalisée du diplôme du Baccalauréat;
- des photocopies des attestations ou certificats de participation à des enquêtes pour les candidats ayant des expériences ;
- un curriculum vitae (CV) daté et signé du (de la) candidat(e) (Maximum 2 pages).

NB : les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés.

A cette étape, les vingt-sept (27) meilleurs candidats inscrits pour l'option terrain et les quarante-quatre (44) meilleurs candidats inscrits pour l'option call center seront retenus pour prendre part à la phase formation.

• **Phase 3 : Sélection définitive des agents enquêteurs**

A l'issue de la formation sur les modules de l'enquête, les vingt-un (21) meilleurs agents enquêteurs pour l'option terrain et les quarante (40) meilleurs agents enquêteurs pour l'option call center seront retenus pour le terrain après un test d'évaluation définitif.

Les résultats de ces différents tests seront affichés dans les locaux et diffusés sur le site web et la page facebook de l'INSD.

Le Directeur Général

Toubou RIPAMA



Ampliations :

- Secrétariat/OG
- Délé
- ProSAO
- toutes directions concernées
- Chrono